

**COMITE REGIONAL D'EQUITATION
D'ILE DE FRANCE
(C.R.E.I.F.)**

**56, rue des Renaudes
75017 PARIS**

=====

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017**

Aux membres de l'Assemblée,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Comité Régional d'Equitation d'Ile de France » relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er août 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels concernant la signature d'un protocole d'accord le 28 septembre 2017 pour l'acquisition du Haras des Bréviaires (78610 Perray en Yvelines).

A cet effet, votre association a procédé en date du 5 septembre 2017 à un virement bancaire de 243 K€ à l'ordre de son notaire, somme correspondant à 10% de la valeur du bien hors frais notariés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Faits caractéristiques de l'exercice :

L'Annexe expose, au chapitre « Faits caractéristiques », que le résultat de l'exercice est un excédent de 26 540 € se décomposant en un déficit de 18 933 € pour le secteur sportif et un excédent de 45 473 € pour le secteur formation.

La ventilation des produits et des charges par secteur d'activité est détaillée dans les états annexés aux pages 17 bis et 17 ter de l'annexe.

Nous avons vérifié, par sondages, l'exactitude et l'exhaustivité des charges et des produits imputables à chaque secteur.

Règles et méthodes comptables :

L'Annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'Annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Charges spécifiques :

Nous avons vérifié, par sondages, l'exactitude et l'exhaustivité des charges spécifiques, au vu des pièces justificatives, inscrites aux comptes de commissions pour le secteur sportif et aux comptes de sous-traitance pour le secteur formation, qui récapitulent, par commission et par action de formation, la nature et le total des charges payées ou imputées au cours de la période.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

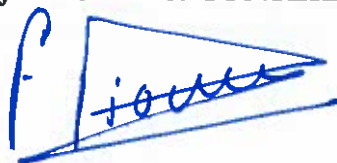
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 23 novembre 2017

POUR JM AUDIT & CONSEILS



Patrick PIOCHAUD

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

ANNEXE

**DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*

Bilan Association

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/17	Net au 31/08/16
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompt				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	171 203	122 129	49 074	52 498
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	451 292	356 719	94 573	95 416
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 468		1 468	1 468
ACTIF IMMOBILISE	623 964	478 848	145 116	149 383
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	65		65	980
Créances				
Usagers et comptes rattachés	236 744	1 514	235 229	194 161
Autres créances	333 436		333 436	239 577
Divers				
Valeurs mobilières de placement	628 615		628 615	633 169
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	20 150		20 150	28 455
Charges constatées d'avance	49 834		49 834	54 933
ACTIF CIRCULANT	1 268 843	1 514	1 267 329	1 151 275
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 892 807	480 362	1 412 445	1 300 658

COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan Association

	Net au 31/08/17	Net au 31/08/16
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	282 354	282 354
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles	162 391	162 391
Réserves réglementées		
Autres réserves	150 925	150 925
Report à nouveau	547 853	501 762
RESULTAT DE L'EXERCICE	26 540	46 091
Subventions d'investissement	6 040	6 811
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	1 176 101	1 150 332
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 777	32 965
Dettes fiscales et sociales	72 804	61 012
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 649	27 830
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	18 114	28 519
DETTES	236 344	150 326
Ecart de conversion – Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 412 445	1 300 658

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Compte de résultat Association (CEG)

	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois	du 01/09/15 au 31/08/16 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	1 031 663	1 119 193
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	862 218	916 393
Reprises et Transferts de charge	14 244	12 533
Cotisations	7 745	7 925
Autres produits	184 125	157 901
Produits d'exploitation	2 099 994	2 213 945
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	1 436 286	1 543 689
Impôts et taxes	10 372	6 784
Salaires et Traitements	243 199	223 970
Charges sociales	93 345	89 536
Amortissements et provisions	32 696	42 122
Autres charges	276 172	280 474
Charges d'exploitation	2 092 070	2 186 576
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 924	27 369
Opérations faites en commun		
Produits financiers	2 960	3 395
Charges financières	702	705
Résultat financier	2 258	2 691
RESULTAT COURANT	10 182	30 059
Produits exceptionnels	17 759	16 032
Charges exceptionnelles	1 402	
Résultat exceptionnel	16 358	16 032
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	26 540	46 091
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
Total des charges		

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Tableau de variation des fonds associatifs	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Charges à payer	x (Détail)		
- Ventilation des ressources nettes		x	
- Honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Subventions d'exploitation		x	
- Fonds dédiés sur subventions		x	
- Résultat financier		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Analyse du résultat			
- Tableau des effectifs	x		
- Rémunération des dirigeants		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE	x		
- Contributions volontaires		x	
- Suivi des legs et donations		x	
- Suivi des dons restant à vendre		x	
- Legs autorisés à réaliser		x	
- Fonds dédiés sur générosité du public		x	

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : C.R.E.I.F.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2017, dont le total est de 1 412 444,99 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 26 539,71 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 septembre 2016 au 31 août 2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31 août 2017 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 août 2017 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de bureau :
4 à 10 ans (dont matériel de concours : 5 à 10 ans)
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le résultat de l'exercice est de 26 539,71 € et se décompose comme suit :

- (18 933,08 €) pour le secteur sportif.
- 45 472,79 € pour le secteur formation.

La ventilation des produits et des charges par secteur d'activité est détaillée dans les états annexés en pages 17 bis et 17 ter.

Fait marquant :

A posteriori de l'exercice clos au 31 août 2017, le COMITE REGIONAL EQUITATION ILE DE FRANCE a signé un protocole d'accord pour l'achat du haras des Bréviaires (78610 PERRAY EN YVELINES) en date du 28 septembre 2017.

A cet effet, le COMITE REGIONAL EQUITATION ILE DE FRANCE a procédé en date du 5 septembre 2017 à un virement bancaire de 243 K€ à l'ordre de son notaire, somme correspondante à un acompte de 10% de la valeur du bien hors frais notariés.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	171 203			171 203
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	113 147	792		113 939
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	311 230	26 123		337 353
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	595 580	26 915		622 495
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 468			1 468
Immobilisations financières	1 468			1 468
ACTIF IMMOBILISE	597 048	26 915		623 964

Immobilisations corporelles

Matériel de bureau et informatique, mobilier : 337 353 € dont matériel de concours 307 029 €.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	118 705	3 424		122 129
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	107 510	2 439		109 949
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	221 451	25 319		246 770
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	447 665	31 182		478 848
ACTIF IMMOBILISE	447 665	31 182		478 848

Matériel de bureau et informatique, mobilier : 246 770 € dont matériel de concours 228 104 €.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 621 482 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 468		1 468
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	236 744	236 744	
Autres	333 436	333 436	
Charges constatées d'avance	49 834	49 834	
Total	621 482	620 014	1 468
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Usagers, produits non facturés	148 867
Divers – produits à recevoir	89 435
Interets cour. à recevoir	2 631
Total	240 933

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	12 933	1 514	12 933	1 514
Total	12 933	1 514	12 933	1 514
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation		1 514	12 933	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise	15 245			15 245
Legs et donations				
Subventions affectées	165 467			165 467
Autres fonds	101 642			101 642
Total fonds sans droit reprise	282 354			282 354
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles	162 391			162 391
Réserves réglementées				
Autres réserves	150 925			150 925
Report à Nouveau	501 762	46 091		547 853
Résultat de l'exercice	46 091	26 540	46 091	26 540
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	6 811		771	6 040
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	1 150 332	72 631	46 862	1 176 101

Total fonds associatifs = 1 176 101 € dont 86 834 € d'actif net apporté par l'Union Equestre d'Ile de France lors de la fusion absorption réalisée en 2010.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 236 344 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 777	104 777		
Dettes fiscales et sociales	72 804	72 804		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	40 649	40 649		
Produits constatés d'avance	18 114	18 114		
Total	236 344	236 344		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	50 205
Dettes provis. pr congés à payer	11 641
Personnel – autres charges à payer	10 700
Charges sociales s/congés à payer	4 669
Charges sociales – charges à payer	4 280
Charges fiscales à payer	5 687
Etat – autres charges à payer	301
Rrr a accord. avr a etabl	7 241
Divers – charges à payer	25 754
Total	120 478

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	44 026		
Tickets restaurants	5 808		
Total	49 834		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	18 114		
Total	18 114		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 18 073 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Compte de résultat Association (CEG)

	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois	du 01/09/15 au 31/08/16 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	115 397	127 725
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	862 218	916 393
Reprises et Transferts de charge	1 311	6 506
Cotisations		
Autres produits	184 122	157 740
Produits d'exploitation	1 163 048	1 208 364
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	754 322	814 575
Impôts et taxes	10 264	5 330
Salaires et Traitements	212 647	193 504
Charges sociales	81 230	76 374
Amortissements et provisions	31 182	34 215
Autres charges	93 923	120 143
Charges d'exploitation	1 183 569	1 244 141
RESULTAT D'EXPLOITATION	-20 520	-35 776
Opérations faites en commun		
Produits financiers	1 519	369
Charges financières	702	705
Résultat financier	816	-335
RESULTAT COURANT	-19 704	-36 112
Produits exceptionnels	771	771
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel	771	771
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	-18 933	-35 341
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
Total des charges		

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Compte de résultat Association (CEG)

	du 01/09/16 au 31/08/17 12 mois	du 01/09/15 au 31/08/16 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	916 266	991 468
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises et Transferts de charge	12 933	6 027
Cotisations	7 745	7 925
Autres produits	2	161
Produits d'exploitation	936 946	1 005 581
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	681 964	729 114
Impôts et taxes	108	1 454
Salaires et Traitements	30 552	30 466
Charges sociales	12 114	13 163
Amortissements et provisions	1 514	7 907
Autres charges	182 249	160 331
Charges d'exploitation	908 501	942 436
RESULTAT D'EXPLOITATION	28 445	63 145
Opérations faites en commun		
Produits financiers	1 441	3 026
Charges financières		
Résultat financier	1 441	3 026
RESULTAT COURANT	29 886	66 171
Produits exceptionnels	16 988	15 261
Charges exceptionnelles	1 402	
Résultat exceptionnel	15 587	15 261
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	45 473	81 432
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
Total des charges		

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	1	1	2	2
Employés	1	4	5	5
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat Initiative Emploi				
Total	2	5	7	7